



Déclaration de revenus et de prestations

Remplissez toutes les sections qui s'appliquent à votre situation afin de bénéficier des montants auxquels vous avez droit. Pour en savoir plus, lisez le guide.

Identification

ON **1**

Apposez ici votre étiquette personnalisée. Corrigez tout renseignement inexact. Si vous n'apposez pas d'étiquette, inscrivez ci-dessous vos nom et adresse en lettres moulées.

Prénom

Nom légal

Adresse postale : app. numéro et rue

C.P., R.R.

Ville

Prov./terr.

Code postal

Renseignements sur votre lieu de résidence

Indiquez la province ou le territoire où vous résidiez le **31 décembre 2011** :

Indiquez la province ou le territoire où vous résidez **actuellement**, s'il est différent de votre adresse postale à la page 1 [ci-dessus] :

Si vous étiez travailleur indépendant en 2011, indiquez la province ou le territoire où se situait votre entreprise :

Si vous êtes **devenu résident du Canada** ou **avez cessé** de l'être aux fins de l'impôt **en 2011**, indiquez :

vosre date d'**entrée**

Mois	Jour

 ou vosre date de **départ**

Mois	Jour

Renseignements à votre sujet

Inscrivez votre numéro d'assurance sociale (NAS) s'il ne figure pas sur l'étiquette ou si vous n'apposez pas d'étiquette :

Numéro d'assurance sociale							

Inscrivez votre date de naissance :

Année			Mois		Jour	

Votre langue de correspondance :

Français

Your language of correspondence:

English

État civil

Cochez la case qui indique votre état civil le 31 décembre 2011 :

- 1 Marié(e) 2 Conjoint(e) de fait 3 Veuf (veuve)
4 Divorcé(e) 5 Séparé(e) 6 Célibataire

continuez à la page suivante →

Renseignements sur votre époux ou conjoint de fait

(si vous avez coché 1 ou 2 à la page 3 [ci-dessus])

Inscrivez son NAS s'il ne figure pas
sur l'étiquette ou si vous
n'apposez pas d'étiquette :

Numéro d'assurance sociale

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Inscrivez son prénom :

Inscrivez son revenu net de 2011 pour demander
certains crédits

--	--

Inscrivez le montant de prestation universelle pour la
garde d'enfants (PUGE) inscrit à la ligne 117 de sa
déclaration :

--	--

Inscrivez le montant de remboursement de la PUGE
inscrit à la ligne 213 de sa déclaration :

--	--

Cochez ici s'il était travailleur indépendant en 2011 :

1

Votre autorisation reste en vigueur jusqu'à ce que vous produisiez votre prochaine déclaration. Ces renseignements seront utilisés uniquement aux fins autorisées par la «Loi électorale du Canada», comprenant notamment l'échange d'information avec les organismes électoraux provinciaux et territoriaux, les députés ainsi que les partis politiques enregistrés et, en période électorale, les candidats.

Demande du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH)

Lisez le guide pour obtenir des précisions.

Demandez-vous le crédit pour la TPS/TVH ou le crédit de taxe de vente de l'Ontario?

Oui 1 Non 2

N'inscrivez rien ici	172					171				

Le guide contient des renseignements utiles pour vous aider à remplir votre déclaration.

Avant d'inscrire un montant sur une ligne, lisez le guide à la ligne correspondante pour en savoir plus.

Répondez à la question suivante :

Possédiez-vous ou déteniez-vous des biens étrangers dont le coût total dépassait 100 000 \$CAN à un moment quelconque en 2011? (Pour en savoir plus, lisez la section «Revenus de source étrangère», dans le guide.)

266 Oui 1 Non 2

Si **oui**, remplissez le formulaire T1135 et joignez-le à votre déclaration.

Si vous avez fait affaire avec une fiducie ou une société non-résidente en 2011, lisez la section «Revenus de source étrangère», dans le guide.

En tant que résident du Canada, vous devez déclarer vos revenus de toutes provenances, c'est-à-dire vos revenus de sources canadienne et étrangère.

continuez à la page suivante →

Revenu total

Revenus d'emploi

(case 14 de tous les feuillets T4)

101

--	--

Commissions incluses à la ligne 101

(case 42 de tous les feuillets T4)

102

--	--

Autres revenus d'emploi

104

+	
---	--

Pension de sécurité de la vieillesse

(case 18 du feuillet T4A(OAS))

113

+	
---	--

Prestations du RPC ou du RRQ

(case 20 du feuillet T4A(P))

114

+	
---	--

Prestations d'invalidité incluses à la ligne 114

(case 16 du feuillet T4A(P))

152

--	--

Autres pensions et pensions de retraite

115

+	
---	--

Choix du montant de pension fractionné

(**joignez** le formulaire T1032)

116

+	
---	--

Prestation universelle pour la garde

d'enfants (PUGE)

117

+	
---	--

Montant de la PUGE désigné à une personne à charge	185	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prestations d'assurance-emploi et autres prestations (case 14 du feuillet T4E)	119	+	<input type="text"/>
Montant imposable des dividendes (déterminés et autres que déterminés) de sociétés canadiennes imposables (joignez l'annexe 4)	120	+	<input type="text"/>
Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés, inclus à la ligne 120, de sociétés canadiennes imposables	180	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Intérêts et autres revenus de placements (joignez l'annexe 4)	121	+	<input type="text"/>
Revenus nets de société de personnes : commanditaires ou associés passifs (joignez l'annexe 4)	122	+	<input type="text"/>
Revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité	125	+	<input type="text"/>
Revenus de location	Bruts 160	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Revenus de location	Nets	126	+		
Gains en capital imposables (joignez l'annexe 3)		127	+		
Pension alimentaire reçue	Total	156			
Pension alimentaire reçue	Montant imposable	128	+		
Revenus d'un REER (selon tous les feuillets T4RSP)		129	+		
Autres revenus – Précisez :		130	+		
Revenus d'un travail indépendant					
Revenus d'entreprise	Bruts	162			
Revenus d'entreprise	Nets	135	+		
Revenus de profession libérale	Bruts	164			
Revenus de profession libérale	Nets	137	+		
Revenus de commissions	Bruts	166			

↖ Placez ici l'annexe 1 (impôt fédéral) et le formulaire 428 (impôt provincial ou territorial). Placez ici également tous les feuillets de renseignements, annexes, formulaires, reçus et autres pièces justificatives que vous devez joindre à votre déclaration.

Revenu net

Inscrivez votre **revenu total** de la ligne 150.

150

--	--

Facteur d'équivalence

(case 52 de tous les feuillets T4 et
case 034 de tous les feuillets T4A)

206

--	--

Déduction pour régimes de pension agréés
(case 20 de tous les feuillets T4 et case 032
de tous les feuillets T4A)

207

--	--

Déduction pour REER

(lisez l'annexe 7 et **joignez** les reçus)

208

+	
---	--

Déduction pour le choix du montant de pension
fractionné (**joignez** le formulaire T1032)

210

+	
---	--

Cotisations annuelles syndicales, professionnelles
et semblables (selon les reçus et la case 44 de
tous les feuillets T4)

212

+	
---	--

Remboursement de la prestation universelle pour
la garde d'enfants
(case 12 de tous les feuillets RC62)

213

+	
---	--

Frais de garde d'enfants
(**joignez** le formulaire T778)

214

+	
---	--

Déduction pour produits et services de soutien
aux personnes handicapées

215

+	
---	--

Perte au titre d'un placement
d'entreprise

Brute 228

--	--

Perte au titre d'un placement
d'entreprise

Déduction
admissible

217

+	
---	--

Frais de déménagement

219

+	
---	--

continuez à la page suivante →

Pension alimentaire payée	Total	230	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pension alimentaire payée	Déduction admissible	220	+	<input type="text"/>
Frais financiers et frais d'intérêt (joignez l'annexe 4)		221	+	<input type="text"/>
Déduction pour cotisations au RPC ou au RRQ pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus (joignez l'annexe 8)		222	+	<input type="text"/>
Frais d'exploration et d'aménagement (joignez le formulaire T1229)		224	+	<input type="text"/>
Autres dépenses d'emploi		229	+	<input type="text"/>
Déduction pour la résidence d'un membre du clergé		231	+	<input type="text"/>
Autres déductions – Précisez :		232	+	<input type="text"/>

Additionnez les lignes 207 à 224, 229,
231 et 232.

Ligne 150 moins ligne 233
(si négatif, inscrivez «0»)

Remboursement des prestations de programmes
sociaux (si vous avez déclaré des revenus
à la ligne 113, 119 ou 146, lisez le guide
à la ligne 235). Utilisez la grille de calcul
fédérale pour calculer votre remboursement.

Ligne 234 moins ligne 235
(si négatif, inscrivez «0»)
Si vous avez un époux ou
conjoint de fait, lisez le
guide à la ligne 236.

233 =

--	--

 ↓

-	
---	--

234 =

--	--

235 -

--	--

 ●

236 =

--	--

Voici votre
revenu net

continuez à la page suivante →

Revenu imposable

Déduction pour le personnel des Forces
canadiennes et des forces policières
(case 43 de tous les feuillets T4)

244

--	--

Déduction pour prêts à la réinstallation d'employés
(case 37 de tous les feuillets T4)

248

+	
---	--

Déductions pour options d'achat de titres

249

+	
---	--

Déductions pour autres paiements
(si vous avez déclaré des revenus
à la ligne 147, lisez le guide à la ligne 250)

250

+	
---	--

Pertes comme commanditaire d'autres années

251

+	
---	--

Pertes autres que des pertes en capital d'autres
années

252

+	
---	--

Pertes en capital nettes d'autres années

253

+	
---	--

Déduction pour gains en capital

254

+	
---	--

Déductions pour les habitants de régions éloignées
(**joignez** le formulaire T2222)

255


+	
---	--

Déductions supplémentaires

Précisez :

Additionnez les lignes 244 à 256.

256	+		
257	=		



-	
---	--

Ligne 236 moins ligne 257
(si négatif, inscrivez «0»)

Voici votre
revenu imposable

260	=		
-----	---	--	--

Utilisez votre revenu imposable pour calculer votre impôt fédéral dans l'annexe 1 et votre impôt provincial ou territorial dans le formulaire 428.

continuez à la page suivante →

Remboursement ou solde dû

Impôt fédéral net : montant de la ligne 58 de l'annexe 1 (**joignez** l'annexe 1 même si le résultat est «0»)

420

Cotisations au RPC à payer pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus (**joignez** l'annexe 8)

421 +

Cotisations à l'assurance-emploi à payer pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus admissibles (**joignez** l'annexe 13)

430 +

Remboursement des prestations de programmes sociaux (montant de la ligne 235)

422 +

Impôt provincial ou territorial (**joignez** le formulaire 428 même si le résultat est «0»)

428 +

Additionnez les lignes 420, 421, 430, 422 et 428.

Voici votre **total à payer**

435 = ●

Impôt total retenu

437 ●

Abattement du Québec remboursable	440	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Paiement en trop au RPC (inscrivez le montant payé en trop)	448	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Paiement en trop d'assurance-emploi (inscrivez le montant payé en trop)	450	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Supplément remboursable pour frais médicaux (utilisez la grille de calcul fédérale)	452	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT) (joignez l'annexe 6)	453	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (joignez le formulaire T2038(IND))	454	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Crédit d'impôt de fiducie de la partie XII.2 (case 38 de tous les feuillets T3)	456	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des salariés et des associés (joignez le formulaire GST370)	457	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●

continuez à la page suivante →

Impôt **payé** par acomptes provisionnels


476 + ●

Crédits provinciaux ou territoriaux
(joignez le formulaire 479, s'il y a lieu)

479 + ●

Additionnez les
lignes 437 à 479.

Voici votre
total des crédits

482 = 

-

Voici votre **remboursement**
ou **solde dû**

Ligne 435 moins ligne 482

=

Si le résultat est négatif, vous avez un **remboursement**.
Si le résultat est positif, vous avez un **solde dû**.
Inscrivez le montant dans l'espace approprié ci-dessous.
Généralement, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée
ni remboursée.

 Remboursement	 Solde dû				
484 <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 100px; height: 20px;"></td><td style="width: 30px; height: 20px;"></td></tr></table> ●			485 <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 100px; height: 20px;"></td><td style="width: 30px; height: 20px;"></td></tr></table> ●		
	Somme jointe				
	486 <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 100px; height: 20px;"></td><td style="width: 30px; height: 20px;"></td></tr></table> ●				

Joignez à la page 1 un **chèque** ou un **mandat** à l'ordre du receveur général, ou effectuez votre paiement en ligne (allez à www.arc.gc.ca/monpaiement). Faites votre paiement au plus tard le 30 avril 2011.

continuez à la page suivante →



Dépôt direct – Demander ou modifier (lisez le guide à la ligne 484)

Vous n'avez pas à remplir cette section chaque année. N'inscrivez rien ici cette année si vos renseignements pour le dépôt direct n'ont pas changé.

Remboursement d'impôt, crédit pour la TPS/TVH, versements anticipés de la PFRT, ainsi que tout autre paiement d'impôt ou de taxe versé en trop – Pour demander le dépôt direct ou modifier vos renseignements, remplissez les lignes 460, 461 et 462 ci-dessous.

Remarques : Pour faire déposer votre **PFCE** (y compris certains versements provinciaux ou territoriaux semblables) dans ce **même** compte, cochez aussi la case 463.

Pour faire déposer votre **PUGE** dans ce **même** compte, cochez aussi la case 491.

Numéro de la succursale

460

--	--	--	--	--

(5 chiffres)

Numéro de l'institution

461

--	--	--

(3 chiffres)

	Numéro du compte		PFCE	PUGE
462	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	463	<input type="text"/>	491 <input type="text"/>
	(maximum de 12 chiffres)			



Fonds ontarien d'initiative

Remplissez cette section si vous voulez faire don d'une partie ou de la totalité de votre remboursement d'impôt de 2011 au Fonds ontarien d'initiative, pour aider à réduire la dette de l'Ontario. Pour obtenir des précisions, lisez les pages provinciales.

Montant de la ligne 484 à la page 21 [ci-dessus]			1
Votre don au Fonds ontarien d'initiative	465	–	● 2
Remboursement net (ligne 1 moins ligne 2)	466	=	● 3

continuez à la page suivante →

J'atteste que les renseignements donnés dans cette déclaration et dans tous les documents annexés sont exacts, complets et révèlent la totalité de mes revenus.

Signez ici

Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.

Ind. rég.	Numéro de téléphone	Année	Mois	Jour
	-			

490 Pour les professionnels de l'impôt seulement

Nom					
Adresse					
Ville				Province/Territoire	
Code postal		Ind. rég.	Numéro de téléphone		
				-	

continuez à la page suivante →

N'inscrivez rien ici

487		488	
-----	--	-----	--

--	--	--



--	--	--	--	--	--

«Loi sur la protection des renseignements personnels»,
Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005